

# ARRETE MUNICIPAL N° 2024.195

**Objet :**  
**Réglementation de la circulation**  
**Route de la Vieille Eglise**

**Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,**

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.131-1, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre II, et notamment ses articles L2211.1, L2212.2, L2212.5 et L2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route et notamment les Articles R411.27 et R411.4,
- ◆ Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,
- ◆ Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,
- ◆ Vu la demande présentée par les entreprises :  
**MITHIEUX -2 rue Louis Bréguet - 74600 Seynod, EUROVIA - 80 route des Ecoles 74330 POISY, le Cabinet LONGERAY – les Darmands – 73410 ST GIROD** relative à des travaux de pluvial et de voirie pour le compte de la commune de Saint-Jorioz.
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer le déroulement convenable de ce chantier,

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

Pour permettre le bon déroulement du chantier, **la route de la Vieille Eglise entre le parking de l'Internautique et la route de la Tuilerie, sera interdite, du 09/12/2024 au 20/12/2024.**

### **Article 2 :**

Une déviation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux via la route de la Tuilerie, la RD1508, la route de l'Ancienne Gare, la route du Port et la route de la Vieille Eglise.

### **Article 3 :**

La circulation des riverains pourra être possible mais déconseillée durant les travaux.

### **Article 4 :**

La circulation des véhicules et la sécurité des piétons devront être assurées par l'entreprise chargée des travaux.

### **Article 5 :**

Immédiatement après leur achèvement les permissionnaires seront tenus de réparer tous dommages, de rétablir à ses frais la voie publique et ses dépendances dans leur premier état.

### **Article 6 :**

Le présent arrêté sera :

TRANSMIS A :

- ✓ Monsieur l'Adjudant Chef Commandant la Gendarmerie de Saint-Jorioz
- ✓ Monsieur le Chef de Service de Police Municipale de Saint-Jorioz,
- ✓ Monsieur le Responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la Responsable du CERD de Saint-Jorioz.
- ✓ Monsieur le Directeur des Services Techniques de Saint-Jorioz,
- ✓ Madame la Présidente du Grand Annecy Agglomération
- ✓ Les demandeurs ([kcappeletto@mithieux-tp.com](mailto:kcappeletto@mithieux-tp.com))

pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.  
Affiche sur le site internet de la commune : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr)

A SAINT-JORIOZ  
Le 27/11/2024

